



LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
EN BOURGOGNE

2017

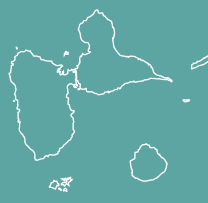
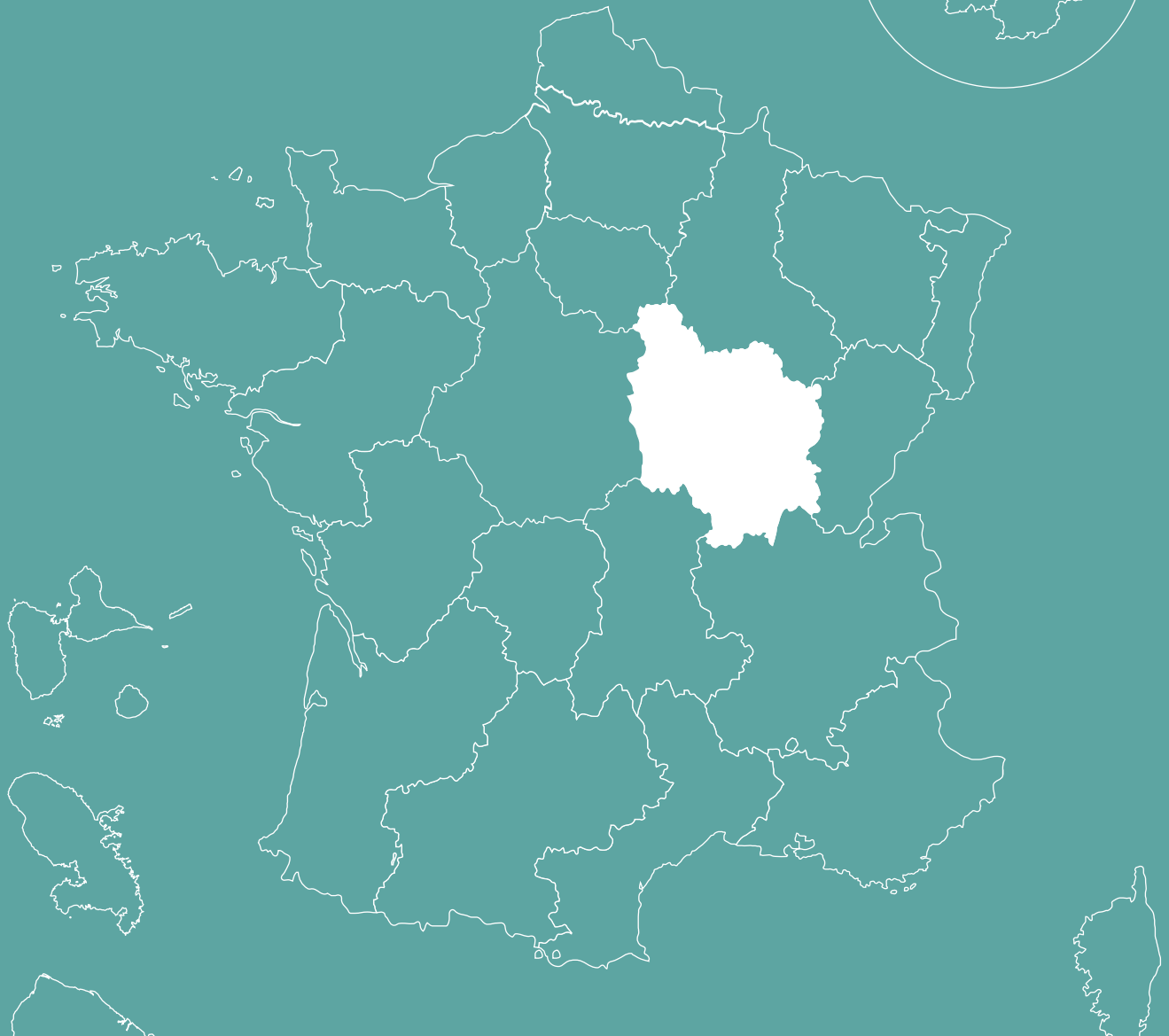
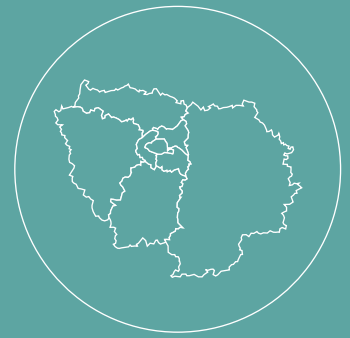
Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



BOURGOGNE

La région compte 397 adhérents
regroupés en 14 sections et une fédération



Côte d'Or (fédération)
Châtillon-sur-Seine
Dijon
Montbard-Auxois

Saône-et-Loire
Autun
Chalon-sur-Saône
Le Creusot
Mâcon
Montceau-les-Mines
Paray-le-Monial

Nièvre
Clamecy et Haut Nivernais
Cosne Val-de-Loire
Nevers

Yonne
Auxerre
Saint-Julien-du-Sault-en-Icaunais

ÉDITO

DÉFENDRE LES DROITS ET LES LIBERTÉS PARTOUT, POUR TOUS

En 2017, la LDH est intervenue pleinement dans le vaste champ des droits de l'Homme. De plus en plus étendu et complexe, omniprésent dans le cadre du politique, il se décline dans des thématiques qui vont de la lutte contre le terrorisme en passant par les questions de migrations, des discriminations liées à l'origine, au genre, à la religion, aux handicaps, à des questions socio-économiques, d'éducation, de santé, d'environnement, de bioéthique...

Dans certains domaines, la LDH dispose d'une expérience et de compétences reconnues. Dans d'autres, elle innove, consciente que les droits et libertés se posent aussi dans des termes nouveaux avec les évolutions scientifiques, la révolution numérique, la « mondialisation », la destruction de la planète...

Le congrès de Grenoble a fixé, en juin 2017, deux axes stratégiques : la démocratie et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Ils ont inspiré de nombreuses actions, prises de position et analyses. De même, la question de l'égalité femmes/hommes, celle de la liberté d'expression artistique compatible avec une lutte résolue contre le racisme et le sexisme ont été au cœur de ses interventions.

La LDH a aussi œuvré pour le respect des droits des étrangers et pour un accueil digne des migrants. C'est en effet à l'aune de la manière dont elle accueille ou au contraire regroupe, enferme, refoule ces étrangers qu'une société se jauge, se mesure à elle-même.

Le travail engagé sur les grands enjeux de société, de la santé et de la bioéthique (thème de son université d'automne en 2017), de l'accès aux droits socio-économiques, des questions « environnementales » témoigne aussi de l'ouverture de la LDH à des enjeux nouveaux.

Enfin, sur les questions internationales, la LDH a poursuivi son engagement auprès d'associations ou de collectifs qui, en France, agissent en solidarité avec les peuples, sociétés ou groupes opprimés, colonisés, victimes de guerre ou privés de démocratie.

Cette liste non exhaustive atteste d'une activité dense. Si, en France comme ailleurs, trop de droits sont bafoués et trop nombreuses en sont les victimes, l'air du temps est lui caractérisé par une tendance à relativiser ces réalités et à accepter comme une fatalité un renoncement aux droits, aux libertés, à l'exigence d'un traitement digne pour tous. Ce « relativisme » confine en fait au déni, qu'il s'agisse :

- de « relativiser » des violences institutionnelles (école, justice, police) ou des expressions ou des actes racistes, de peu s'inquiéter de la recrudescence d'une extrême droite raciste et liberticide et de ses discours et manipulations ;
- de se laisser gagner par une « insécurité identitaire » avec la défense d'une laïcité défigurée se traduisant, de fait, par le rejet d'une religion ;
- de nier la crise environnementale au nom d'intérêts particuliers ;
- de sacrifier des libertés sans état d'âme à la lutte antiterroriste ;
- de traiter de manière indigne des migrants au nom de la crise sociale ;
- de remettre en cause des droits sociaux au nom d'une lutte (improbable) contre le chômage ;
- d'écarter les nouveaux atours d'un patriarcat sans cesse renouvelé, tels que dénoncés par les femmes victimes de harcèlement, de violences et d'un traitement inégal.

Face à de tels défis, la LDH a produit analyses et positionnements et les a traduits en actions et outils, comme avec

la loi « sécurité et libertés », l'accueil des migrants, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, le numérique et la protection des données personnelles, ou encore la question des communs et de l'environnement.

Tant au niveau régional que local, l'action de la LDH se conjugue avec celle des citoyens et des associations qui défendent les droits et les mettent en pratique : par exemple le soutien juridique et l'accompagnement des migrants, ou encore de toutes celles et tous ceux qui sont touchés par le déni des droits. Ces mobilisations locales sont les maillons essentiels de diffusion d'une culture des droits de l'Homme : intervention en milieu scolaire, formation des acteurs associatifs et des citoyens sur le racisme, l'antisémitisme, les discriminations, organisation de nombreuses réunions publiques et ciné-débats.

Bref, la LDH s'est saisie en 2017 des grands enjeux qui agitent notre société et le monde sans jamais oublier la défense des droits et libertés et la solidarité dans tous ses aspects, pratiques et symboliques à la fois.

D'autres défis urgents se présentent à elle, s'agissant de son modèle de gouvernance et d'action, de ses modes de financement et de sa capacité à faire connaître son action et à attirer de nouvelles énergies. C'est là un chantier ambitieux qu'il nous faudra poursuivre avec la lucidité, l'exigence et la créativité que développent déjà, à toutes les échelles d'action, ceux qui font la vie de l'association : les ligueuses et les ligueurs.

Malik Salemkour
Président de la LDH

LA LDH BOURGOGNE EN ACTION EN 2017

Les thématiques qui intéressent la LDH sont multiples : démocratie, libertés, droits, justice, droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux, étrangers, droit d'asile, égalité entre les femmes et les hommes, racisme, antisémitisme et discriminations, permanences, soutien juridique, campagnes d'alerte et de sensibilisation, pédagogie, communication, international, Europe...

Défendre les droits des étrangers

Toutes les sections de la Bourgogne se sont engagées dans l'accompagnement des demandeurs d'asile, des réfugiés, des mineurs non accompagnés (MNA) pour le respect de leurs droits et de leur dignité ; elles ont œuvré pour promouvoir la solidarité.

Toutes les sections de Bourgogne se sont impliquées dans l'accueil et la défense des migrants. Les militants LDH sont présents dans de nombreux collectifs ou associations de soutien. Des manifestations de solidarité et rassemblements ont été organisés sur le territoire pour protester contre les tentatives d'expulsion de lycéens, pour demander des conditions d'accueil et d'hébergement dignes. De nouvelles structures ont été implantées dans les villes et villages (Commission d'accès aux documents administratifs - Cada, Centres d'accueil et d'orientation - CAO, Programme d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile - Praha), auxquelles se sont ajoutés des accueils de mineurs non accompagnés. Les sections sont donc amenées régulièrement à accompagner et soutenir des déboutés du droit d'asile, des « dublinés », des jeunes dont la minorité est trop souvent contestée. C'est le cas en particulier en Côte d'Or où seuls 40 % des jeunes bénéficient de la protection de l'Aide sociale à l'enfance (Ase). A Mâcon, la section a déposé un référé-liberté pour

obtenir que le maire rétablisse l'accès à l'eau pour des migrants installés dans des conditions indignes sur un parking.

Dans l'optique de promouvoir les actions de solidarité et de changer la perception des phénomènes migratoires, les sections organisent des réunions publiques, des ciné-débats, des conférences de presse.

Les sections se sont également jointes à l'appel national pour le soutien aux « délinquants solidaires » en organisant des chaînes humaines et des rassemblements.

Devant l'ampleur des problèmes liés à la situation des migrants, le comité régional de Bourgogne a organisé une réunion avec la Franche-Comté, invitant toutes les sections de nos territoires pour dresser un état des lieux, examiner les perspectives et mettre au point une stratégie d'action.

Lutter contre les préjugés, les propos racistes, antisémites et xénophobes

La Ligue des droits de l'Homme refuse toute discrimination et combat toutes les formes de racisme et d'antisémitisme. Elle refuse d'enfermer la lutte contre le racisme et l'antisémitisme dans quelque démarche communautaire que ce soit.

Des sections sont intervenues par voie de presse, lettres pour protester contre des initiatives à caractère discriminatoire : suppression des repas de substitution à Chalon-sur-Saône, refus de mettre à disposition une salle pour l'enseignement de la langue arabe à Nuits Saint-Georges (près de Dijon), propos racistes dans un stade à Autun.

Suite à l'appel à rejeter les migrants par un groupe d'extrême droite identitaire, le comité régional et la section de Chalon-sur-Saône ont organisé une contre-manifestation de soutien aux migrants qui a rassemblé trois cent personnes membres d'associations et d'organisations diverses politiques et syndicales.

Dijon a programmé une conférence avec Eric Fassin sur le thème du racisme. Paray-le-Monial avec la CGT a produit un communiqué et tracté sur « Contre la pauvrophobie et l'homophobie ».

Promouvoir les solidarités

Dans un monde où les atteintes aux libertés sont courantes, la LDH dénonce le recours à la terreur, les crimes contre l'humanité, la répression brutale des mouvements sociaux et des dites « minorités », les violations massives et délibérées des populations civiles. Avec la FIDH (Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme), avec l'AEDH (Association européenne de défense des droits de l'Homme), avec EuroMed Droits (Réseau euroméditerranéen des droits de l'Homme), la LDH est solidaire des victimes d'atteintes à tous les droits.

Les sections d'Auxerre, Chalon-sur-Saône, Le Creusot, Montbard-Auxois, Châtillon-sur-Seine ont appelé à des manifestations contre les violences policières relayant l'appel national suite à « l'affaire Théo ».

Suite au décès d'un agriculteur de Saône-et-Loire abattu par des gendarmes, les sections locales (Chalon-sur-Saône, Mâcon...) et le comité régional se sont associés à la création d'un comité de soutien et agissent pour que justice soit rendue. Le Défenseur des droits a été saisi par le comité régional.

Les situations internationales ont été abordées dans plusieurs sections lors de réunions publiques ou ciné-débats : les trois sections de la fédération de Côte d'Or et la section d'Auxerre sur la question palestinienne, Montceau-les-Mines sur la question des Sahraouis, Mâcon sur le Rwanda.

Œuvrer pour plus de démocratie et nourrir le débat citoyen

La LDH s'inquiète des atteintes aux libertés publiques aggravées par des lois sécuritaires. Elle dénonce une politique du tout carcéral, alors que les prisons surpeuplées sont des lieux d'inhumanité et de violence. La LDH agit aussi pour l'indépendance de la justice et pour la présomption d'innocence. La LDH est de toutes les mobilisations contre l'extrême droite en France et s'oppose aux discours xénophobes. Les technologies de l'information et de la communication connaissent d'indéniables avancées mais peuvent être exploitées pour devenir des outils de surveillance et d'oppression. La LDH joue un rôle d'alerte.

Les périodes électorales ont donné lieu à différentes initiatives : diffusion de tracts, communiqués de presse, adresses aux candidats. L'inquiétante montée du Front national a été à l'ordre du jour d'une rencontre avec les élus à Auxerre.

Le Creusot a rencontré le député de la circonscription à propos de la loi sécurité intérieure et lutte contre le terrorisme. Montbard-Auxois a organisé un ciné-débat sur la surveillance de masse avec *Nothing to hide*.

La section de Dijon poursuit un travail au sein du collectif Dijon/Prison.

Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes

La LDH dénonce la persistance des violences, des inégalités et des discriminations qui touchent les femmes dans tous les domaines. Elle milite pour que la législation française, largement égalitaire, soit effectivement appliquée : remboursement complet de la contraception, développement des services hospitaliers pratiquant l'IVG, orientation des filles dans toutes les filières, formations pour l'accès à tous les métiers et niveaux de responsabilité, égalité des salaires, mixité réelle des candidatures aux élections.

La section de Mâcon avec le collectif 8 mars a participé à des animations sur le thème « Une fille = un garçon ». La section de Paray-le-Monial a proposé

un ciné-débat avec le film *Mustang* sur la défense du droit des femmes de la Turquie au Charolais.

Eduquer aux droits de l'Homme et à la citoyenneté

Les questions concernant la citoyenneté et l'effectivité des droits constituent une des préoccupations essentielles de la Ligue des droits de l'Homme.

Rencontrer les jeunes, leur donner la parole est donc un enjeu important.

En Bourgogne, de nombreuses interventions ont été menées en direction des jeunes : dans des établissements scolaires, des centres de formation, ailleurs...

Le concours des « Ecrits pour la fraternité » se développe dans la région avec les sections de Montceau-les-Mines, Le Creusot, Dijon, Châtillon-sur-Seine, Montbard-Auxois (deux jeunes primés nationalement). La fédération de Côte d'Or s'inscrit dans le parcours citoyen académique.

Un concours de plaidoiries a été organisé par la section de Clamecy.

Les sections de Dijon, Le Creusot, Mâcon, Châtillon-sur-Seine, Montbard-Auxois sont intervenues sur différents thèmes dans les établissements scolaires (discriminations, réseaux sociaux, liberté et démocratie...).

LES CONTACTS DANS VOTRE RÉGION



Comité régional

Bourgogne

Maison des associations
Boite BP 7
2, rue des Corroyeurs
21000 Dijon
ldh.bourgogne@ldh-france.org

Fédération

Côte d'Or

Maison des associations
Boite BP 7
2, rue des Corroyeurs
21000 Dijon

Section

Châtillon-sur-Seine

Centre socio-culturel
11, rue Albert Camus
21400 Châtillon-sur-Seine
06 22 77 24 66
ldhchatillon21400@orange.fr

Section

Dijon

Maison des associations
Boite BP 7
2, rue des Corroyeurs
21000 Dijon
03 80 30 48 54
ldhdijon@gmail.com

Section

Montbard-Auxois

3, passage Anatole France
21500 Montbard
montbard-auxois@ldh.org

Saône-et-Loire

Section

Autun

ldhautunmorvan@laposte.net

Section

Chalon-sur-Saône

Espace Jean Zay
Maison des associations
4, rue Jules Ferry
71100 Chalon-sur-Saône

Section

Le Creusot

52, rue Clemenceau
71200 Le Creusot
06 49 41 92 06
ldh.lecreusot@ldh-france.org

Section

Mâcon

6, rue de Crewe
Cité des Gautriats
71000 Mâcon
06 44 72 35 70
ldh.macon@ldh-france.org

Section

Montceau-les-Mines

Mairie
71300 Montceau-les-Mines
ldhbassinminier@gmail.com

Section

Paray-le-Monial

ldh.paraylemonial@orange.fr

Nièvre

Section

Clamecy et Haut Nivernais

BP 40030
58501 Clamecy Cedex
clamecy.ldh@wanadoo.fr

Section

Cosne Val-de-Loire

Maison des associations
33, rue des Rivières Saint-Agnan
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
ldh-cosne@hotmail.fr

Section

Nevers

ldhnevers@laposte.net

Yonne

Section

Auxerre

57, avenue des Clairions
89000 Auxerre
ldhauverre@gmail.com

Section

Saint-Julien-du-Sault-en-Icaunais

BP 62
89330 Saint-Julien-du-Sault
ldhyonnenord@orange.fr
site.ldh-france.org/yonne-nord

Adhérer à la LDH

Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur www.ldh-france.org/Adherer
ou envoyez ce bulletin à LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris

Mme M. Prénom :
Adresse : Tél. :
..... Mail :

Je souhaite adhérer à la LDH.





LdH — Ligue des droits de l'Homme

138 rue Marcadet – 75018 Paris

Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21

ldh@ldh-france.org – www.ldh-france.org